

N° 2023-131

**OBJET :**

*Collecte et transport des  
emballages ménagers recyclables  
Attribution du marché*

L'an deux mil vingt-trois, le 27 juin, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Haut-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Le Biot, sous la présidence de Monsieur Fabien TROMBERT.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 30

Date de convocation du conseil communautaire : 21 juin 2023

Présents :

Mmes MARULLAZ Aube, CASTEX Margaux, ANTHONIOZ-TAVERNIER Élisabeth, COTTET Sophie, MARTEL Mireille, BERNAZ Célia, TRABICHET Yannick, MUFFAT Sophie et GRENAT Maryse.

MM. TROMBERT Fabien, VINET Philippe, MUTILLOD Christophe, VUAGNOUX Jean-Louis, DENNÉ Jean-Claude, MUFFAT Michel, GIROD Jean-Marc, DEGENEVE Alain, VUATTOUX Rémy, MUFFAT Jean-François, TOURNIER Henri-Victor, MORAND Jean-Claude et LOMBARD Gérald.

Résultat du vote :

votants : .....24  
pour : .....24  
contre : .....00  
abstention : .....00

Procurations ont été données :

- par Gilbert DUPIEUX à Fabien TROMBERT,
- par Emmanuel REY à Jean-Louis VUAGNOUX.

Monsieur Gérald LOMBARD a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Président informe les membres du conseil communautaire qu'une consultation a été lancée en vue de la passation d'un marché public relatif à la collecte et au transport des emballages ménagers recyclables. Il souligne que la Commission d'Appel d'Offres, lors de sa réunion du 8 juin 2023, a attribué les lots comme suit :

- Lot 1 – Collecte des emballages ménagers recyclables déposés au niveau des PAV
  - Attributaire : EXCOFIER FRERES
  - Montant du DQE : 355 200,00 € HT sur 4 ans
- Lot 2 – Transport des conteneurs d'emballages recyclables situés à la déchèterie d'Avoriaz
  - Attributaire : CHABLAIS SERVICE PROPLETE
  - Montant du DQE : 20 400,00 € HT sur 4 ans

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,**

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

Reçu en Préfecture

Le : .....

Publié ou notifié

Le : .....

- **à l'unanimité,**
- **autorise** Monsieur le Président à signer les pièces constitutives du marché conformément à la décision de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 8 juin 2023,
- **charge** Monsieur le Président des différentes formalités à accomplir.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS  
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Président  
Fabien TROMBERT

Le secrétaire de séance  
Gérald LOMBARD

